

DECRET N° 72-160 du 9 juin 1972

portant création d'une Commission  
de Coordination pour la Vallée de  
l'Ouémé.

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil  
Présidentiel;  
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du  
Conseil Présidentiel;  
VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du  
Gouvernement et le Décret n°71-149 du 4 août 1971 qui l'a  
modifié;  
SUR le rapport du Ministre du Développement Rural et de la  
Coopération;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.:- Il est créé une commission dite "Commission de Coordina-  
tion pour la Vallée de l'Ouémé. "

Article 2.:- Sont membres de cette Commission, les responsables des  
services et organismes ci-après :

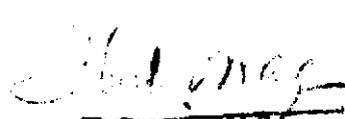
- Directeur du Plan : Président
- Directeur Général de la SADEVO : Secrétaire Général
- Directeur de l'Enseignement Agricole et de la Recherche Agro-  
nomique ;
- Directeur de l'Agriculture;
- Directeur du Génie Rural
- Directeur du Service des Pêches
- Directeur du Service de l'Hydraulique
- Directeur du Service des Mines et de la Géologie ;
- Directeur du Service des Routes et Ponts
- Directeur Général de la Santé Publique ;
- Directeur du Budget
- Directeur de l'ASECNA
- Préfet de l'Ouémé ou son représentant.

Article 3.- Les Ministres de tutelle, des services et organismes intéressés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 9 juin 1972

Par le Conseil Présidentiel,

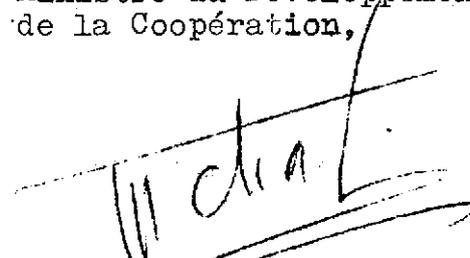
  
Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

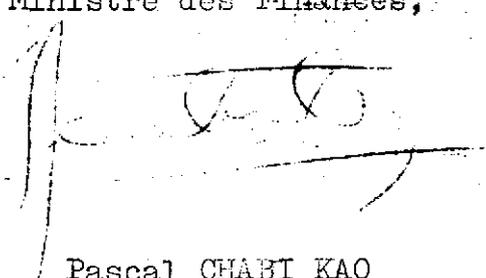
  
Hubert MAGA

  
Sourou-Migan APITHY

Le Ministre du Développement Rural  
et de la Coopération,

Le Ministre des Finances,

  
Mama CHABI FOURDOUNGA

  
Pascal CHABI KAO

AMPLIATIONS:

PCP 4 - MCP 4 - CS 6 - SGG 4 - IAA-DCCT-DN-IGF-Gde Chanc.--JORD 6 -  
DEP-DGAJL-Dtion Stat.6 - Ministères 11 - Préf.2 - S/Préf.4 - ACN 2  
MDRC et Services 10 - DEARA 1 - Dir.Agric.1 - Dir.G.R. 1 - D.S.P. 1 -  
Dir.S.Hydr.1 - Dir.S.M.1 -DSRP.1 - Dir.S.P. 1 - Dir.Budget 1 - CNI 1  
Dir.ASECNA 1 - Dir.Gén.SADEVO 4 - Dir.Plan 1 -Dép.Ouémé 5 - ACN-CEDN 2